

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **85 (1934)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il n'est pas nécessaire de désigner pour cela des bois de choix. Les bois de moindre qualité (éclaircies, segnonis de sapins, stères de chablis, de nettoyage, fagots, etc.) suffisent tout à fait à cet emploi, moyennant qu'ils soient *sains*. Il suffira de les rendre à port de camion, à l'époque que nous indiquerons suffisamment à l'avance.

Il faut, d'autre part, noter que ces remises de bois ne pourront se faire que partiellement dans le courant de la présente année, car nous devons mettre le combustible à disposition des intéressés, dans la région correspondante, au fur et à mesure du développement de cette nouvelle carburation. C'est pourquoi nous vous demandons de pouvoir prendre livraison des bois offerts dans le délai de trois ans. A titre d'indication, il est à noter qu'un camion de 50 chevaux, en parcourant environ 30.000 km par année, consommera à peu près 100 stères pour ce travail. Si chacun de nos membres voulait bien examiner l'éventualité de mettre à notre disposition, par exemple, un stère pour une étendue boisée de 20 ha, cela contribuerait puissamment au développement de ce nouvel emploi du bois.

Nous espérons que vous comprendrez tout l'intérêt qu'il y a, pour vous et pour le pays, à répondre favorablement à la présente démarche. »

Que voilà une initiative intelligente et bien opportune, pour laquelle son auteur mérite d'être félicité. Il est à souhaiter que cet appel soit entendu et qu'il y soit donné la suite espérée.

BIBLIOGRAPHIE.

Institut international d'agriculture. Protection des forêts et des cultures agricoles contre le vent. Un vol. in-8°, de 264 pages. Rome, 1933. Prix : 22 lires, franco.

Cette publication est la suite donnée à une des résolutions adoptées par le Congrès international de sylviculture, tenu à Rome en 1926, à l'Institut international d'agriculture. Elle contient des renseignements détaillés sur l'importance des dommages causés par le vent aux cultures forestières et agricoles, ainsi que sur les méthodes adoptées, dans divers pays, pour prévenir, ou du moins modérer à l'avenir, les méfaits de l'ouragan.

Le volume comprend 27 chapitres. Les plus importants sont ceux dans lesquels sont exposés : les moyens de protection contre le vent (chap. VII); le mode de formation des rideaux de protection au moyen de brise-vents (chap. VIII); la protection des terrains à proximité des dunes sablonneuses (chap. IX); l'importance des éclaircies (chap. X); le choix judicieux de la succession des coupes (chap. XI); le traitement des forêts endommagées par le vent (chap. XII); la largeur de la bande de terrain qui peut être protégée par un rideau brise-vents (chap. XVI); les principales dispositions législatives concernant les plantations dans les rideaux-abris (brise-vent; chap. XXVI); etc.

Dans le chapitre III (Dommages causés par le vent) est insérée une liste, dans l'ordre chronologique, des ouragans les plus violents des dernières dizaines d'années, avec l'indication statistique de l'importance des dégâts et des pertes causés par ces sinistres.

Une liste des plantes employées lors de la constitution de brise-vents, dans les divers pays, rédigée selon l'ordre alphabétique des noms de plantes, est publiée à la fin du volume.

La rédaction de cette compilation est basée sur une documentation récente, en utilisant surtout les matériaux contenus dans les réponses, d'autorités et de personnalités compétentes en cette matière, au questionnaire d'une enquête mondiale, envoyé par l'Institut, dans tous les pays. On voit, par là, que ce volume contient sur le sujet une documentation originale qu'il serait difficile de trouver ailleurs.

Un avant-propos du secrétaire général de l'Institut, M. A. Brizzi, apprend au lecteur que la rédaction de ce volume a été assumée par M. le Dr *Géza Luncz*, ingénieur forestier, gracieusement mis à la disposition de l'Institut par le gouvernement de la Hongrie.

Comme bien l'on pense, un tel travail, dont les matériaux sont fournis par de très nombreux collaborateurs ou empruntés à des publications de valeur très diverse, ne saurait avoir la prétention d'être complet. Puisés dans des écrits rédigés dans de multiples langues, il y avait une difficulté réelle à les présenter en français, tout particulièrement les noms de lieux. D'où quelques confusions. C'est ainsi qu'en Suisse les Vaudois seront un peu surpris de voir, à page 113, figurer leur canton de Vaud sous la désignation allemande de Waadt, tandis que la Confédération est traitée en simple Fédération. Là encore, au sujet des importants travaux de constitution de rideaux-abris dans la partie vaudoise de la vallée du Rhône, il s'est glissé quelques erreurs de dates. Ces travaux ont débuté en 1893, et non en 1922. Et il est inexact de dire que « dans l'année 1922, 69 ha ont été boisés avec un demi-million de plants ». En réalité, la constitution des rideaux-abris, commencée en 1893, a pris fin vers 1903. Dès lors, elle a été complétée à différentes reprises et améliorée.

Tous renseignements sur ces questions auraient pu être extraits d'un article sur « le reboisement de la plaine du Rhône », paru en 1904 au « Journal forestier suisse » (p. 77—84), publié aussitôt achevée cette vaste entreprise. L'indication de cet article manque justement dans l'index bibliographique de la fin du volume (Suisse : 7 articles). Cet index comprend, séparément par pays, l'énumération des publications et articles concernant la matière de 20 pays.

Il n'en reste pas moins que ce volume constitue une mine de documentation d'un réel intérêt, dans ce domaine spécial de la protection des forêts contre les dégâts du vent. Il faut savoir gré à l'Institut international d'agriculture d'avoir su le mener à chef, malgré de sérieuses difficultés d'exécution.

H. Badoux.

R. Felber : **Schweizerischer Forstkalender 1934.** Huber & Co., à Frauenfeld.

Prix : relié 3,80 fr.

Point n'est besoin de vanter à nouveau ici les mérites de ce calendrier forestier suisse, que nous avons présenté souvent déjà aux lecteurs du « Journal ».

Cette 29^{me} édition n'offre pas de nouveautés saillantes. A noter simplement que la couleur de son encartage, le brun jusqu'ici, a été changée. Le « Forstkalendar 1934 » se drape dans une couverture verte — la couleur favorite du forestier — du meilleur effet.

Puisse cet ornement extérieur nouveau contribuer à la diffusion de l'utile vademecum.

H. B.

C. *Schröter*. **Führer durch die Quaianlagen Zürichs**. 1 plaquette de 78 p., avec 34 illustrations dans le texte, 1 plan et 2 planches hors texte. Editeurs : Gebr. Leemann & Cie., à Zurich, 1933.

La ville de Zurich peut s'enorgueillir d'un quartier vraiment magnifique : c'est celui qui s'étend sur la rive gauche du lac, juste à l'endroit où la Limmat quitte celui-ci. De belles pelouses alternent avec des groupes d'arbres que le promeneur peut admirer au long de sentiers habilement tracés. Quand, au printemps, les gazons s'émaillent de narcisses et autres fleurettes, que buissons, arbrisseaux et arbres se drapent dans leur parure nouvelle, on ne saurait rêver endroit plus enchanteur. Tout y est fait pour plaire à l'œil. En vérité, l'esthétique fête là un de ses plus beaux triomphes.

Ces terrains ont été gagnés sur le lac, dans la période 1881—1888, et celui qui eut surtout le mérite de mener à bien ce beau travail est l'ingénieur en chef de Zurich bien connu D^r *A. Bürkli-Ziegler*, dont un monument rappelle la mémoire, au centre des « Quaianlagen ».

Une fois le terrain conquis sur les eaux, une question s'était posée : comment le garnir, quel tapis végétal lui donner ? La ville de Zurich avait eu la sagesse de confier la solution du problème à une commission comprenant 13 forestiers, botanistes, jardiniers et agriculteurs, tous professeurs. Sur sa proposition furent créées trois catégories de groupements végétaux : *géographiques* (Caucase, Chine, Californie, Alpes, Jura, etc.), *systématiques* (résineux, ormeaux, noyers, etc.), *historiques* (végétaux suisses et américains de l'époque tertiaire).

C'est ainsi qu'alternent, dans une savante ordonnance, plantes indigènes et exotiques, celles d'aujourd'hui et celles dont se paraient nos cotéaux dans les périodes géologiques précédentes, opulents peupliers de Canada, épicéas aux formes bizarres, de superbes hêtres pleureurs, micocouliers, d'étranges et vigoureux arbres aux quarante écus (*Gingko*), lançant leurs longues branches suivant une horizontale impeccable, érables divers, etc., etc. Un jardin botanique des plus plaisants, bien propre à mettre en joie l'amant de la nature.

C'est à orienter au milieu de ces richesses dendrologiques qu'est destiné ce guide fort réussi et bien illustré de jolis dessins à la plume de M. *M. Fischer*. Son auteur, M. le professeur Schröter, est un de ceux qui ont, dès la création de ces belles promenades, collaboré le plus activement à leur aménagement et à leur embellissement.

C'est là un mérite dont il peut être fier.

H. Badoux.